



AVIS PUBLIC

PUBLIC NOTICE

Est par les présentes donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Mille-Îles que :

Lors de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Mille-Îles tenue le 10 décembre 2025, à 19h00, le règlement suivant a été adopté :

2025-03 LE BUDGET ET LA TAXATION DE L'EXERCICE FISCAL 2026

Le règlement est déposé au bureau du soussigné où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouverture. En cas de fermeture du bureau municipal, le règlement est également disponible sur le site Internet de la Municipalité sous l'onglet *Documentation*.

Donné à Mille-Îles, ce 17 décembre 2025.

Directeur général et
greffier-trésorier

Is hereby given by the undersigned, Director General and Clerk-Treasurer of the Municipality of Mille-Îles that:

At the special meeting of the council of the municipality of Mille-Îles held on December 10, 2025, at 7:00 pm, the following by-law was adopted:

2025-03 BUDGET AND TAXATION FOR THE 2026 FISCAL YEAR

The by-law is deposited at the office of the undersigned where any interested person can review it during opening hours. If the municipal office is closed, the by-law is also available on the Municipality's website under the *Documentation* tab.

Given in Mille-Îles, December 17, 2025.

General manager and
clerk-treasurer

Gabriel Therrien